

Plan des SUP de la commune de RAMBAUD
Juin 2019

-  Zone agricole protégée
-  Servitude de protection des forêts soumises au régime forestier

Servitude attachée à la protection des eaux potables

-  Protection immédiate
-  Protection rapprochée
-  Protection éloignée

Servitude attachée à la forêt domaniale de Saint Mens

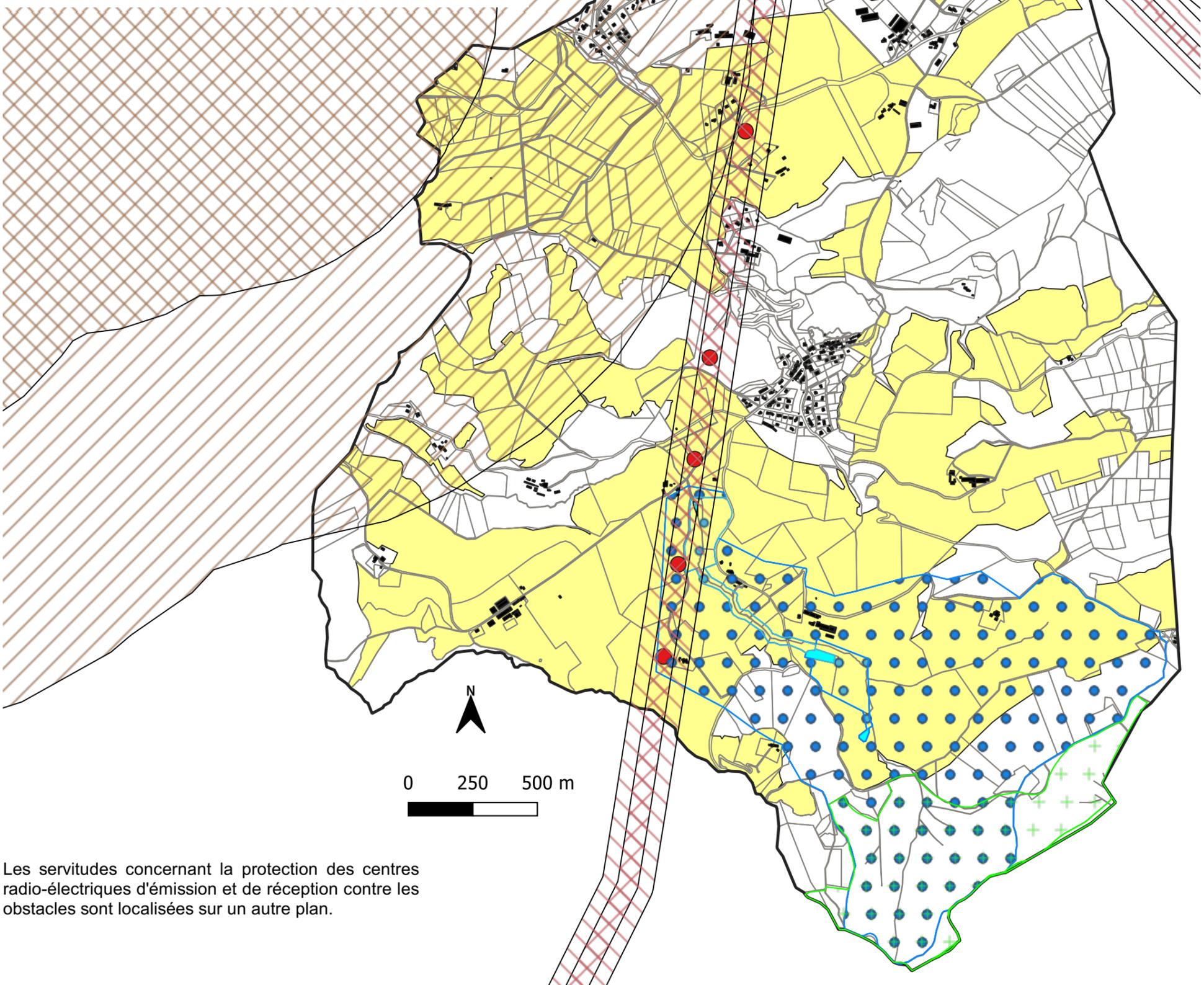
-  Obligation passive 1km
-  Obligation passive 2km

Servitudes relatives aux ouvrages de transport de gaz

-  Bande de vigilance "implantation et passage"
-  Zones d'effets - SUP1

Servitude relative au transport d'énergie électrique

-  SUP RTE Pylons
-  Couloir de déclassement EBC RTE
-  Périmètre de consultation RTE



Les servitudes concernant la protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles sont localisées sur un autre plan.